

# Avis Technique 5/02-1618\*03 Mod

Modificatif à l'Avis Technique 5/02-1618 et modificatifs \*01 \*02 Mod

*Revêtement d'étanchéité de toitures en bitume modifié APP*

*Revêtement d'étanchéité  
de toitures*

*Roof waterproofing system*

*Dachabdichtung*

## Flexter Testudo Spundbond polyester (et minéral)

**Titulaire :** Index SpA  
Via G. Rossini 22  
I-37060 Castel d'Azzano (Verona)

*Pour harmoniser les spécifications des Avis Techniques avec la nouvelle disposition de la norme NF P 84-204-1 (réf. DTU 43.1) de novembre 2004 relative au traitement périphérique de l'écran vapeur, le texte suivant s'applique :*

Dans le cas d'isolant placé sous le revêtement d'étanchéité, et lorsque le relief est en maçonnerie, la continuité du pare-vapeur avec le relevé d'étanchéité doit être assurée au niveau des relevés d'étanchéité, qu'ils soient eux-mêmes isolés ou non.

Cette continuité du pare-vapeur et des relevés doit être assurée par une équerre comportant un talon de 6 cm au minimum, avec une aile verticale dépassant d'au moins 6 cm au-dessus du nu supérieur de l'isolant de partie courante, soudée à plein horizontalement sur le pare-vapeur et verticalement.

Cette équerre de renfort est de même constitution que l'équerre de renfort du relevé, ou doit être définie dans un Avis Technique de la gamme des produits bitumineux du titulaire de l'Avis Technique.

*Pour le Groupe Spécialisé n° 5  
Le Président  
C. DUCHESNE*

**Commission chargée de formuler des Avis Techniques**  
(arrêté du 2 décembre 1969)

**Groupe Spécialisé n° 5**  
Toitures, couvertures, étanchéités

Vu pour enregistrement le 15 juin 2005